



Bagnolet, mardi 7 février 2017

Epreuve de coupe du monde individuelle
Epée hommes juniors à Udine (ITA) le 18 février 2017

La commission a désigné pour participer à ce tournoi :

Chef de Délégation : Frédéric CHOTIN

Entraîneur : Jérôme ROUSSAT

Arbitres : Sylvain PUTEAUX départ avec ED
 2^{ème} à confirmer départ avec ED

Athlètes :

Romain CANNONE	Colmar SR	PFJ Reims
Clément DORIGO	Amiens	PFJ Reims
Aymeric GALLY	Rodez AE	PFJ Reims
Lilian NGUEFACK	Bron	CREFED Lyon
Titouan CHOTIN	Douai CE	CREFED Douai
Kendrick JEAN JOSEPH	Bron	CREFED Lyon
Sacha PIANFETTI	Corbas	CREFED Lyon
Aurélien RAULO	St Gratien CE	

Merci de confirmer ou annuler votre participation par mail à deplacements@escrime-ffe.fr

La commission vous autorise à participer A VOS FRAIS à ce tournoi.

Voyage avion 250€ (sous réserve de modifications) à régler à la FFE avant le départ.

HOTEL CONTINENTAL : 37€ par nuit et par personne en chambre triple, petit déjeuner inclus, à régler sur place en espèces par vos soins.

Les droits d'inscription (25€) et les éventuels excédents bagages sont à votre charge et à régler sur place.

Prévoir les transferts, les repas et en conséquence des euros.

Athlètes :

Nicolas CONRAD	Amiens	PFJ Reims
Luidgi MIDELTON	Beauvais ACA	PFJ Reims
Hugo PERTUISOT	Beaumont	PFJ Reims
Andric PIANFETTI	Paris GRP	PFJ Reims

Passeport ou carte d'identité, obligatoire.

AINSI QU'UNE AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE OBLIGATOIRE

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE DU SIGNATAIRE (Carte d'identité ou Passeport)

Rendez-vous : vendredi 17 février 2017 à 13h30 soit 2h00 avant le décollage à l'aéroport de Roissy
1 bagage de 23kg en soute plus 1 bagage de 10kg en cabine

Départ : vendredi 17 février 2017 CGD 2F / VENISE
AF1226 – 15H30 / 17H05

Retour : dimanche 19 février 2017 VENISE / CDG 2F
AF1127 – 09H55 / 11H45

CONTROLE ANTI-DOPAGE : Les athlètes en cours de traitement doivent obligatoirement se munir de AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) délivrée par :

- AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) pour les compétitions françaises organisées sur le territoire français,

- FIE (Fédération Internationale d'Escrime) pour les compétitions internationales.

Ils devront en informer le médecin, le kinésithérapeute ou à défaut le chef de délégation avant le départ.

Rappel des règlements FIE/CEE à propos des tenues :

1/ Les équipements des tireurs doivent être conformes aux normes de sécurité FIE (800N et 1600N pour le masque).

2/ Les tireurs doivent porter leur nom et nationalité au dos de la veste en juniors et seniors.

3/ Le port des couleurs nationales en vigueur (cf. site FIE) est obligatoire en seniors.

4/ Le port des couleurs nationales, anciennes ou en vigueur, est facultatif en cadets et juniors.

5/ Les tenues des membres de la délégation peuvent être différentes (anciennes, nouvelles ou pas de couleurs).

Lieu du tournoi : Palaindoor "O. Bernes" – 33100 Udine – Via del Maglio, 6

Programme : 17/02 début à 09h00

Assurance accident FFE / AIAC Courtage sous contrat COVEA RISKS le numéro 120.135.368-

Tél : 0.800.886.486 (Numéro vert),

Remplir formulaire de déclaration d'accident disponible sur le site www.escrime-ffe.fr

Et le retourner directement à assurance-ffescrime@aiac.fr